REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 10 août 2026

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué du presse du Département des santés et mobilités

Fortes chaleurs: activation du plan canicule

Le service du médecin cantonal active les plans communaux et institutionnels et convoque la cellule canicule dès lundi 10 août. Le service du médecin cantonal (SMC) annonce que le dispositif "fortes chaleur" du canton de Genève repasse en phase d'activation à compter du lundi 10 août, en raison du retour de températures caniculaires prévues par MétéoSuisse.

Ces températures élevées devraient persister au moins jusqu'au dimanche 16 août, mobilisant ainsi les communes, les institutions concernées et les partenaires du terrain conformément à leurs "plans canicule" respectifs. La cellule de coordination canicule se réunira tous les deux jours à partir du mardi 11 août afin d'assurer un échange fiable des informations de terrain, permettant à tous les acteurs impliqués de disposer d'un même niveau d'information et d'adapter, si besoin, leurs mesures en temps réel.

Le SMC recommande à chacune et chacun de prendre des mesures pour se protéger de la chaleur, s'hydrater suffisamment et faire preuve de solidarité envers ses proches et son voisinage.

Pour rappel, si les températures moyennes sont égales ou supérieures à 25°C pendant 5 jours consécutifs ou égales ou supérieures à 27°C pendant 3 jours consécutifs, le signal pour l'activation des plans communaux et institutionnels et de la cellule canicule est donné de manière coordonnée avec MétéoSuisse et le service du médecin cantonal du canton de Vaud.

A compter de cette activation, les communes et les institutions concernées déploient les mesures prévues dans leurs plans canicule. Chaque partenaire de terrain dispose d'une autonomie entière pour définir et déployer les mesures de son plan canicule. Parmi les mesures phares figurent le repérage et l'accompagnement des personnes à risque, l'installation d'aménagements de rafraichissement ou d'ombrages temporaires et l'appel à la solidarité de la population.

Les fortes chaleurs peuvent entraîner des effets graves sur la santé, en particulier pour :

- les enfants de moins de 6 ans
- les personnes âgées, dépendantes (physiquement ou psychiquement) ou isolées
- les personnes travaillant à l'extérieur
- les personnes atteintes de maladies chroniques ou psychiatriques

A domicile ou en institution, une vigilance accrue ainsi qu'une attention particulière sont nécessaires pour garantir la sécurité de chacune et chacun. Il est donc de la responsabilité de toutes et tous – famille, proches, voisins, collègues ainsi que professionnels de la santé – de

veiller les uns sur les autres pendant les périodes de fortes chaleurs.

Recommandations

Le médecin cantonal recommande vivement à la population de prendre les précautions suivantes :

- **se protéger de la chaleur**, en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes, en adaptant sa tenue (préférer les vêtements légers, amples, en coton et de couleur claire, porter un chapeau ou retirer sa cravate, par exemple)
- **préserver la fraîcheur du logement** autant que possible, en fermant les fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit pour provoquer des courants d'air
- **s'hydrater suffisamment**, en buvant régulièrement (au moins 1,5 litre d'eau par jour pour un adulte), même en l'absence de sensation de soif, et en évitant l'alcool, car il accentue l'effet néfaste de la chaleur et augmente la déshydratation
- **ne pas oublier de manger**: manger léger, en plusieurs petites portions (fruits, légumes, soupes froides)
- **se rafraîchir** en prenant régulièrement des douches ou des bains frais, en s'humidifiant le corps plusieurs fois par jour avec un brumisateur ou un gant de toilette et sortir dans des endroits frais et ombragés
- **se faire aider**, en s'appuyant sur des proches, des voisins ou un professionnel de santé si nécessaire.

Coup de chaleur : signes à reconnaître

- température corporelle élevée
- faiblesse générale, confusion, vertiges, nausées et crampes.

En cas de symptômes il faut agir immédiatement, faire boire la personne et la rafraîchir. En l'absence d'amélioration, appeler la Centrale Santé Genève au 0800 116 117, ou le 144 en cas d'urgence vitale.

Des informations supplémentaires ainsi que le statut du dispositif sont disponibles sur Internet :

Trop chaud? | ge.ch

Gestes de prévention en cas de fortes chaleurs | ge.ch

Lieux de fraicheur à Genève

Conseils pour la population générale

Bons plans pour trouver de la fraîcheur en été | ge.ch

Protéger ses employés des fortes chaleurs | ge.ch

Écoles et structures d'accueil de la petite enfance | ge.ch

Protéger les animaux domestiques en cas de fortes chaleurs | ge.ch

Chaleur (site de l'Office fédéral de la santé publique)

www.meteosuisse.ch (alertes météo)

Pour toute information complémentaire: Mme Catharina Habsburg, responsable communication, office cantonal de la santé, DSM, catharina.habsburg@etat.ge.ch.